

UNE PREMIÈRE POLITIQUE CULTURELLE POUR LA MRC D'ABITIBI-OUEST

La Sarre, le 17 mai 2017 – Les membres du conseil d'administration de la MRC d'Abitibi-Ouest ont adopté, avec beaucoup de fierté, la première politique culturelle territoriale.

Fruit du travail d'équipe de la MRC et du Service culture et vie communautaire de la Ville de La Sarre, cette réalisation a été bonifiée par la contribution de plusieurs personnes issues du milieu culturel, notamment lors d'une importante session de cocréation. La politique "*ENSEMBLE pour un développement culturel durable*" confirme et concrétise le fait que la culture est l'un des piliers du développement de notre territoire.

"La politique culturelle de la MRC d'Abitibi-Ouest est une fresque représentant l'Art de vivre, fresque à laquelle vous êtes conviés et même sollicités, afin d'y apporter votre couleur, votre talent et votre cœur... car la culture, c'est la vie!", de lancer monsieur Jaclin Bégin, préfet.

L'identification des enjeux à l'égard de la culture a permis de définir les orientations suivantes:

- Déployer la culture comme moteur important d'épanouissement;
- Accroître l'appartenance, l'enracinement et la cohésion sociale par la culture;
- Soutenir l'exploration, la création et l'innovation;
- Promouvoir le développement de projets structurants et des lieux de diffusion;
- Contribuer à l'essor et au rayonnement de la culture.

"En matière culturelle, la MRC d'Abitibi-Ouest entend jouer un rôle de catalyseur. Aussi, elle s'attend à ce que les acteurs du milieu s'affirment et jouent un rôle actif dans le développement culturel du territoire", de conclure monsieur Bégin.

Vous pouvez consulter la politique sur l'Inforoute de la MRC d'Abitibi-Ouest au www.mrcao.qc.ca, sous l'onglet « Les publications ».

À propos de la MRC d'Abitibi-Ouest

La MRC d'Abitibi-Ouest est composée de 21 municipalités et de deux territoires non organisés. Elle est bordée au nord par le 49^e parallèle et à l'ouest par la frontière ontarienne. Les activités agroforestières sont prédominantes sur ce territoire à caractère rural, où résident 20 834 personnes. Le principal mandat de la MRC est celui de l'aménagement et du développement de son territoire.